Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence LLCER, veuillez visiter :
licencellcer.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C5 : Expression et communication écrites et orales

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-LLCE-EP1** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse objective des documents sur les conditions d'un échange véritable (3 questions) **Page 3**

2. Essai argumenté sur l'écoute et la formulation de la pensée à l'ère des échanges numériques (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://licencellcer.fr/assets/annales/licence-llcer/C5 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales - C5 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse objective des documents sur les conditions d'un échange véritable

Le corpus rassemble une citation de Montaigne sur la parole partagée, un texte sur l'écriture et un texte sur l'écoute dans la conversation. Il invite à confronter les rôles de l'attention, de la formulation et de la responsabilité de chacun dans la construction d'un échange véritable.

Partie 1 : Synthèse de documents

Question 1.1. Pour chacun des documents DT 1, DT 2 et DT 3, indiquez en une ou deux phrases l'idée principale défendue au sujet de la communication et appuyez chaque réponse sur un élément précis du document.

DT 1 : La parole est une relation partagée : Montaigne écrit qu'elle est « moitié » à celui qui parle et « moitié » à celui qui écoute. **DT 2 :** L'écriture organise et rend durable la pensée, mais ne garantit pas sa compréhension ; l'auteur doit tenir compte de son destinataire et laisser place à une réponse. **DT 3 :** Une conversation véritable exige une écoute active : clarifier et reformuler permet de vérifier la compréhension et d'éviter les malentendus.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La communication suppose une pensée intelligible, l'attention au destinataire et une écoute qui vérifie la compréhension.

Question 1.2. Complétez le tableau du DR 1 en indiquant, pour chaque document, une idée importante sur la communication, un élément précis qui la justifie et un lien ou un contraste avec un autre document.

Le tableau met en regard le rôle des interlocuteurs, les possibilités propres à l'écrit et les gestes d'écoute. Chaque lien rapproche les documents sans effacer leur perspective particulière.

Document	Idée importante	Élément précis	Lien ou contraste avec un autre document
DT 1	La parole est une relation partagée.	Elle est « moitié » à celui qui parle et « moitié » à celui qui écoute.	Comme DT 3, il souligne le rôle de l'écoute.
DT 2	L'écrit précise et conserve la pensée, sans garantir sa compréhension.	On peut relire et corriger un texte, qui peut toutefois rester obscur.	Comme DT 3, il insiste sur l'attention au destinataire ; il met en valeur la réflexion différée.
DT 3	Écouter, c'est vérifier et reformuler avant de répondre.	Une question de clarification peut éviter un malentendu.	Il précise le rôle de l'écoute évoqué dans DT 1.

Les trois documents présentent la communication comme une responsabilité réciproque. DT 2 se distingue en montrant que l'écriture permet aussi de revenir sur une pensée et de la discuter dans la durée.

DR 1 complété

Document	Idée importante sur la communication	Élément précis du document	Lien ou contraste avec un autre document
DT 1	Parole partagée	« moitié à chacun »	Comme DT 3 : écoute
DT 2	L'écrit précise et conserve	Relire, corriger ; parfois obscur	Destinataire, comme DT 3
DT 3	Écouter et reformuler	Clarifier évite les malentendus	Précise DT 1 ; désaccord fécond

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les trois documents défendent une responsabilité réciproque ; DT 2 souligne en plus la réflexion différée permise par l'écrit.

Question 1.3. Rédigez une synthèse organisée d'environ 300 à 400 mots répondant à la problématique : quelles conditions permettent à la parole et à l'écriture de construire un échange véritable ? Donnez-lui un titre, présentez les idées communes et les différences de perspective, sans avis personnel ni juxtaposition de résumés.

Formuler, écouter, répondre : les conditions d'un échange véritable

Un échange véritable ne repose pas sur la seule transmission d'un message. Il suppose que les interlocuteurs contribuent à construire le sens. Dans le DT 1, Montaigne partage la parole entre celui qui s'exprime et celui qui écoute : la réception et l'interprétation comptent autant que l'intention du locuteur.

Le DT 3 précise les exigences de cette écoute. Prêter attention, demander une clarification et reformuler sans déformer permettent de vérifier la compréhension. Le désaccord peut alors devenir fécond, car chacun répond à l'argument réellement formulé. Cette qualité du dialogue repose sur une responsabilité commune : parler de façon intelligible et examiner le propos avant de le juger.

Le DT 2 met en lumière les apports spécifiques de l'écriture. Ordonner les idées, choisir des mots précis et corriger une affirmation favorisent une pensée partageable. La permanence du texte rend aussi possible une relecture et une discussion différée. Mais un écrit peut rester obscur ou être mal compris : son auteur doit considérer son destinataire et ménager une réponse. Ainsi, ni le support ni la présence ne suffisent ; l'échange dépend d'une formulation soignée et d'une attention réciproque.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Un échange véritable associe formulation intelligible, attention à l'autre, vérification de la compréhension et possibilité de répondre.

2. Essai argumenté sur l’écoute et la formulation de la pensée à l’ère des échanges numériques

Le sujet interroge la communication à une époque où les échanges sont souvent rapides et médiatisés par des écrans. Le candidat doit défendre une réponse personnelle, nuancée ou affirmée, dans un raisonnement organisé et illustré d’exemples précis.

Partie 2 : Essai argumenté

Question 2.1. Rédigez un essai construit d’environ 300 à 400 mots répondant à la question : à l’heure où les échanges sont souvent rapides et médiatisés par des écrans, prendre le temps d’écouter et de formuler sa pensée reste-t-il indispensable pour communiquer ? Organisez votre réponse en paragraphes et illustrez-la par des exemples précis tirés de vos lectures, de votre expérience ou de votre culture personnelle. Vous pouvez mobiliser le corpus sans le résumer. La qualité de l’argumentation, la pertinence des exemples, la progression du raisonnement et la maîtrise de l’expression seront évaluées.

Écouter et formuler à l’ère numérique

Oui, prendre le temps d’écouter et de formuler sa pensée reste indispensable. La rapidité des écrans facilite les échanges, mais ne garantit pas la compréhension. Montaigne rappelle que la parole se partage entre celui qui parle et celui qui écoute : sans attention réciproque, le message reste à sens unique.

Les outils numériques ont pourtant des avantages. Un courriel permet de préparer une demande et de la corriger avant l’envoi ; un message aide à garder le contact à distance. Mais une réponse impulsive ou ironique peut être mal comprise, car le ton et les hésitations passent difficilement à l’écrit. Préciser ses mots et relire son texte limite ces malentendus.

Écouter ne signifie pas approuver. Dans un débat, reformuler l’argument de l’autre avant d’y répondre évite la caricature et rend le désaccord plus fécond. Les écrans peuvent donc soutenir la communication, à condition de ne pas confondre vitesse et qualité : comprendre suppose toujours une attention à autrui et une réponse réfléchie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : les outils numériques facilitent les échanges, mais une écoute attentive et une pensée formulée avec soin restent indispensables pour se comprendre.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale C5 de la session 2026, code 26-LIC-LLCE-EP1, dure quatre heures et indique un coefficient 3, indicatif. Le corpus associe Montaigne à deux textes sur l'écriture et l'écoute. L'épreuve évalue la compréhension et la confrontation de documents, la synthèse objective, puis la construction d'un essai argumenté sur les conditions d'une communication attentive.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La parole est une relation : l'échange dépend de celui qui s'exprime et de celui qui reçoit et interprète le propos.
- L'écriture aide à préciser et à rendre durable une pensée, mais ne garantit ni sa clarté ni sa compréhension.
- Questionner et reformuler permettent de vérifier la compréhension et de répondre à ce qui a réellement été dit.
- La qualité d'un échange dépend de l'attention et d'une réponse ajustée, quel que soit le support utilisé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et leurs perspectives au lieu d'enchaîner trois résumés.
- Pour la question 1.1, appuyez chaque idée principale sur un élément précis du document concerné.
- Respectez les volumes indicatifs : 300 à 400 mots pour la synthèse et pour l'essai.
- Structurez l'essai en paragraphes et soutenez votre raisonnement par des exemples précis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment confronter les trois documents sans les résumer l'un après l'autre ?

Dégagez d'abord les idées communes, puis comparez les perspectives et les nuances. Reliez les documents autour de la problématique et intégrez leurs éléments précis dans un raisonnement organisé, plutôt que de consacrer un paragraphe isolé à chacun.

Q : Faut-il être d'accord avec les idées défendues dans les documents ?

Non pour la synthèse : elle doit rendre compte objectivement des idées du corpus, sans opinion personnelle. Pour l'essai, vous défendez votre propre réponse, nuancée ou affirmée, avec un raisonnement cohérent et des exemples pertinents.

Q : Comment gérer les quatre heures et les deux textes de 300 à 400 mots ?

Le sujet prévoit quatre heures au total et demande de traiter les deux parties. Répartissez le temps entre l'analyse des documents, la préparation de la confrontation, la rédaction de la synthèse et celle de l'essai, puis gardez un moment pour relire.

Q : Quels critères de notation sont explicitement indiqués dans le sujet ?

La synthèse vaut 12 points et l'essai 8 points. L'organisation, la qualité de l'expression et la correction de la langue sont prises en compte ; l'essai évalue aussi l'argumentation, la pertinence des exemples et la progression du raisonnement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencellcer.fr/assets/annales/licence-llcer/C5 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales - C5 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.